

DEL2025_04_072

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 30
Votants : 35



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trente avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 24 avril 2025.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Franck BARTH (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Sophie GERARD (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Laurent CHAINEY (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES - DESIGNATION DES MEMBRES

Sur proposition de Xavier LEMOINE.

La Commission d'Appel d'Offres (ci-après CAO) intervient dans le cadre d'une procédure de marché public, conformément aux dispositions du Code de la Commande publique.

La CAO a pour mission de choisir le titulaire pour chaque marché public dont le montant est supérieur aux seuils européens. Aussi, elle se réunit à la fin de la procédure afin d'analyser les candidatures et les offres et choisir celle qui apparaît comme la meilleure offre financière et technique au regard du cahier des charges établi en amont.

La CAO est constituée pour la durée du mandat des élus. Elle est présidée de droit par le Maire et doit se composer de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, l'élection des membres se fait au scrutin de liste, par bulletin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Suite au départ de deux des membres de la CAO, il convient de procéder à une nouvelle élection de ses membres.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement les articles L. 1411-5 et D. 1411-4,

Vu la délibération DEL2020_06_053 du 2 juin 2020 relative à la Commission d'Appel d'Offres et la désignation de ses membres,

Vu la délibération DEL2022_09_103 du 28 septembre 2022 relative à la Commission d'Appel d'Offres et à la désignation d'un de ses membres,

Considérant que les membres titulaires sont : M. Alain SCHUMACHER, M. Franck BARTH, M. Ludovic PEDRO, M. Mouloud MEDJALDI, M. Farid KACHOUR

Considérant que les membres suppléants sont : M. Antoine JOUSSET, M. Laurent CHAINEY, Mme Najat HASHAS, Mme Maryline MARQUES, M. Jean-Riad KECHAOU

Vu la démission de Monsieur Alain SCHUMACHER acceptée par Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis à compter du 20 avril 2025,

Vu la démission présentée par Madame Marryline MARQUES de son poste de conseillère municipale,

Considérant la nécessité de procéder à une nouvelle élection à bulletin secret afin d'avoir le nombre requis de membres titulaires et suppléants,

Considérant que Xavier LEMOINE a présenté la candidature de Monsieur Jean ARLAN comme membre titulaire et de Madame Isabelle TERREN comme membre suppléant pour la liste TOUS UNIS POUR MONTFERMEIL,

Considérant que par application de la règle dite de l'âge, le dépouillement a été effectué par Monsieur Antoine JOUSSET et Madame Angélique PLANET-LEDIEU, élus les plus jeunes du conseil municipal, en qualité d'assesseurs,

Après dépouillement des votes, les résultats sont :

Nombre de votants : 35

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35

Nombre de bulletins blancs et nuls : 7 (6 blancs et 1 nul)

Nombre de suffrages exprimés : 28

Ont obtenu : 28 VOIX « TOUS UNIS POUR MONTFERMEIL »

Le Conseil Municipal a élu par bulletin secret :

Membres titulaires :

-1. **Monsieur Jean ARSLAN**

Membres suppléants :

-4. **Madame Isabelle TERREN**

Monsieur le Maire est élu Président de droit.

Le Conseil Municipal a proclamé comme membres de la Commission d'appel d'Offres :

Membres titulaires : Jean ARSLAN, Franck BARTH, Ludovic PEDRO, Mouloud MEDJALDI, Farid KACHOUR

Membres suppléants : Antoine JOUSSET, Laurent CHAINEY, Najat HASHAS, Isabelle TERREN, Jean-Riad KECHAOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 07.05.2025

Au Représentant de l'Etat

Publié le 07.05.2025

Montfermeil, le 07.05.2025

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)